



## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15/05/2025

**Date de mise en ligne :**

21/05/2025

(Publicité en la voie électronique)

**Date de convocation :**

09/05/2025

**Nombre de conseillers :**

- **En exercice :** 10
- **Présents :** 9
- **Votants :** 10

**L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Olivier TRIMBUR, Maire.**

**PRESENTS :** M. Olivier TRIMBUR, M. Gilbert PAULY, M. Sylvain STIHLE, M. Olivier WEILAND, M. Gilles POSSOZ, M. Alain RICHARD, Mme Marie-Christine REY, Mme Annie REVOL, M. Laurent SEVESTRE.

**EXCUSES :** Benjamin EXCOFFIER, pouvoir à Marie-Christine REY.

**ABSENTS :** //

Secrétaire de séance : M. Sylvain STIHLE

Assiste et rédige : le secrétaire de séance

### **① Désignation du secrétaire de séance :**

M. Sylvain STIHLE est désigné secrétaire de séance.

### **② Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 avril 2025 :**

Le compte-rendu du conseil du 24 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

### **③ Décisions prises par délégation du conseil municipal :**

- *Néant.*

### **④ Délibérations à l'ordre du jour :**

#### **CONVENTION P.A.T GRAND ANNECY**

Monsieur le maire rappelle au conseil que la commune de BLUFFY, lors de la candidature du Grand Annecy pour obtenir la labellisation Projet Alimentaire Territorial de niveau 2, avait apporté son appui en signant une lettre d'engagement à participer à la mise en œuvre dudit plan.

Pour rappel, les actions sont au nombre de 45, autour de 4 objectifs stratégiques :

- Maintenir une agriculture nourricière et accompagner sa diversification ;
- Aller vers une restauration collective plus engagée sur le locale et la qualité ;
- Structurer des filières locales durables ;
- Permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité.

Ainsi, afin de pouvoir formaliser et valoriser cette contribution, à la bonne réalisation de cet ambitieux projet, il est proposé au conseil la signature d'une convention de partenariat.

**Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :**

- **Approuve** la convention de partenariat dans le cadre du P.A.T (Projet Alimentaire Territorial),
- **Autorise** Monsieur le maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution.

## **VENTE PAR LA SEMCODA DE 10 LOGEMENTS – RESIDENCE LES CASCADES**

Monsieur le maire expose au conseil que la SEMCODA, par courrier en date du 28/04/2025, sollicite la commune quant à la vente de 10 logements collectifs, sis 760 route des Dents de Lanfon.

La SEMCODA, procède régulièrement, selon la procédure réglementaire, à la mise en vente ponctuelle de certains de ses ensembles immobiliers locatifs.

Il est précisé que le quota de logements sociaux de la commune reste inchangé pendant une durée de 10 ans, le temps de recomposer ce quota.

Enfin, c'est la SEMCODA qui propose et identifie les logements correspondant aux critères imposés par la loi, la commune décide par la présente délibération valant autorisation de mise en vente, puis la Préfecture valide ladite mise en vente.

**Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :**

➤ **N'approuve pas** le principe de la mise en vente par la SEMCODA de 10 logements, sis résidence les Cascades, 760 route des Dents de Lanfon à BLUFFY

### **5 Questions diverses :**

**PLUI :** Il est rappelé que l'enquête publique aura lieu du 19 mai 8h30 au 27 juin 2025 17h30. Le site internet dédié est régulièrement mis à jour par le Grand Annecy.

La population peut, le cas échéant contribuer à cette enquête publique de plusieurs manières :

- Soit par le biais du registre numérique ([www.registre-dematerialise.fr/6225](http://www.registre-dematerialise.fr/6225)),
- Soit dans les registres papiers présents dans les communes "lieux d'enquête",
- Soit par mail ([enquete publique-6225@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete publique-6225@registre-dematerialise.fr)),
- Ou enfin auprès de la commission d'enquête lors des permanences.

Il est rappelé également que les permanences de la commission d'enquête se tiendront à TALLOIRES , les :

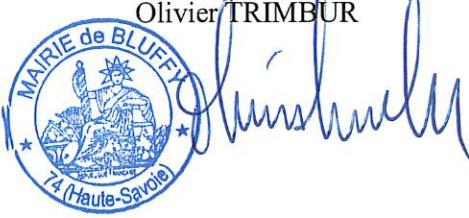
- Samedi 24 mai de 9h à midi ;
- Lundi 26 mai de 9h à midi ;
- Jeudi 5 juin de 9h à midi ;
- Mardi 10 juin de 14h30 à 17h30 ;
- Jeudi 19 juin de 14h30 à 17h30 ;
- Lundi 23 juin de 14h30 à 17h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 20h30.**

**Le prochain conseil se tiendra le jeudi 19 juin 2025.**

Le Maire,

Olivier TRIMBUR



Le secrétaire de séance,

Sylvain STIHLÉ

